

Annexe – Milieux aquatiques

Liste des éléments complémentaires à fournir pour justifier d’un dossier complet de demande d’aide

Les éléments complémentaires, à fournir en plus de ceux listés au §4. du formulaire de demande d’aide, diffèrent selon la nature de ou des opérations objets de la présente demande d’aide.

Leur liste est établie ci-après par type d’opérations.

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR L’INSTRUCTION DU DOSSIER**

* **Pour les prestations intellectuelles** : [Formulaire pour instruction des missions de conseil, sensibilisation, études, animation et communication réalisées par des associations ou des particuliers dans le domaine des milieux aquatiques](http://www.eau-adour-garonne.fr/_attachments/associations-article-3-2/Formulaire%2520missions%2520animation%2520Associations%2520Milieux%2520aquatiques%25202019.xlsx?download=true)
* **Dossier technique détaillé concernant l’opération** (CCTP, APS, APD, notice de gestion pour les zones humides, programme pluriannuel de gestion des *milieux aquatiques* ou tout autre document détaillant les éléments ci-après : contexte, descriptif technique de l’opération, objectif, exposé de la problématique rencontrée, impact du projet sur le *milieu* naturel…) et formulaire spécifique disponible dans **la liste des pièces complémentaires ci-dessous le cas échéant :**

|  |  |
| --- | --- |
|   | **Pièces à fournir** |
| **Etudes** | Cahier des   charges validé par l’Agence |
| **Opérations inscrites   dans un réseau de gestionnaires de zones humides- CATZH** |
| Equipements permettant la   gestion du site (gestion agricole, ouverture au public…) à l’exclusion des   mesures d’aides à la gestion courantes (MAEC) | Notice   de gestion zones humides et convention d'adhésion à la CATZH |
| **Continuité écologique** |
| * Réalisation de travaux d’effacement d’ouvrages

Réalisation ou restauration des ouvrages de *montaison*   (passes à bassins, à ralentisseurs, rampes rustiques, rampes à anguilles,   rivières de contournement..)* Equipements de dévalaison (grilles fines,   dégrilleurs, goulottes de dévalaison, échancrure…)
* Equipements de gestion du *transport solide* et de   restitution du *débit réservé* en conformité avec le *règlement d’eau* de   l’ouvrage
* travaux d’amélioration des performances et des   conditions d’entretien des équipements de restauration de la continuité   écologique (débits d’attraits, engravement, accès)

**Pour plus d’infos :** [Note d’information aide à la restauration de la continuité écologique](http://www.eau-adour-garonne.fr/_attachments/associations-article-3-2/Nte_Aide_Restauration_continuite_2019-_.pdf?download=true) | Devis   et description technique du projet/étude validés par les services de l’EtatLe cas échéant :* Arrêté  d’autorisation des travaux
* Arrêté  d’autorisation d’exploiter pour les usages hydroélectriques
* Convention de délégation de maîtrise d’ouvrage
* Récépissé d’abandon du droit d’eau (cas pour effacement)
 |

**L’Agence se réserve le droit de demander toutes pièces utiles à la complétude du dossier**